

Demande d'intervention pour thérapie du sommeil



Mutualité libre

Comment demander ce remboursement ?

Grâce à **Mon Helan**, votre mutualité en ligne ou à l'**appli de Helan Mutualité libre** : prenez une photo ou un scan du formulaire complété et demandez votre remboursement de manière numérique.

Par courrier adressé à Helan Mutualité libre, Boomssesteenweg 5, 2610 Wilrijk.

Helan Mutualité libre

accorde une intervention de 100 euros pour un traitement des troubles du sommeil.

Conditions

- Le traitement doit se dérouler dans un hôpital général ou universitaire, ou dans un centre du sommeil. L'auto monitoring de l'apnée grâce à un patch de diagnostic est aussi pris en considération.
- L'avantage est octroyé toutes le 5 année calendrier, et par personne.

Que faire pour en bénéficier ?

- Faites compléter et signer ce document par le dispensateur de soins.
- Prenez une photo de ce document dûment complété grâce à l'appli de et envoyez-la-nous. Ou renvoyez le document dûment complété à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Vignette ou coordonnées du client

Vignette

A compléter par le dispensateur de soins

Nom du dispensateur de soins :

Nom de l'hôpital ou centre de sommeil :

Montant total payé pour la thérapie du sommeil :

Date du traitement :

Signature et/ou cachet :

Code de nomenclature : **807203**



A526GT112100000000000000000000000000A